...à 3 ans

RELAIS PETITE ENFANCE & CRÈCHE FAMILIALE

Le Relais Petite Enfance (RPE) vous aide pour la recherche d'un mode d'accueil. La crèche familiale associe activités collectives d'une crèche et attention individualisée d'un assistant maternel agréé par la PMI. L'ensemble est géré par l'Association d'aide familiale et sociale (AAFS).

- La crèche familiale : 05.59.59.72.72. du lundi au vendredi, de 8h30 à midi.
- L'animatrice du RPE : 05.59.59.63.36 du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h.
- www.aafs.fr

LE LAEP « À PETITS PAS »

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents se situe au sein de la Maison de la petite enfance, et s'adresse à tous les parents avec leurs enfants jusqu'à 6 ans ainsi qu'aux parents en devenir. C'est un service ouvert à tous, gratuit, anonyme et sans exigence de résidence sur la commune. Son rôle ? Permettre aux parents, et à ceux en devenir, d'échanger avec d'autres parents tout en proposant un espace de jeu adapté aux jeunes enfants.

LAEP « À PETITS PAS»
05.59.45.14.72
laep@ondres.fr
Permanences : tous les jeudis de 9h à 11h30, en présence de 2 accueillantes.

Sport pour tous

À destination de toutes les tranches d'âges, la pratique sportive à Ondres est organisée :
- pendant les TAP pour les plus jeunes,
- les mercredis et pendant les vacances pour les adolescents,
- lors d'activités ponctuelles pour les seniors.

Ondres est labellisée « **Commune sports pour tous** ».

SERVICE DES SPORTS
06.71.92.07.81
sports@ondres.fr
Responsable :
M. CASBAS Christophe

LE PORTAIL DE LA FAMILLE

Les services proposés aux 3 -10 ans (sauf pédibus et navette gratuite) sont consultables, sélectionnables et modifiables via le Portail de la famille. Ce portail permet de vous informer sur l'actualité des services et de payer en ligne vos factures.

AFFAIRES SCOLAIRES
Mairie d'Ondres - 2189, avenue du 11 novembre 1918
Mme. DUCASSOU Murielle : 05.59.45.29.19 et scolaire@ondres.fr.
Mme. KALUZNY Katia : 05.59.45.29.24 et scolaire2@ondres.fr.

ONDRES
Naturellement

GRANDIR & APPRENDRE ENSEMBLE

De 3 mois à 25 ans : l'essentiel des services municipaux

Toute l'information sur www.ondres.fr

De 3 mois...

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

LA CRÈCHE

Disposant d'un agrément de 30 places, elle accueille vos enfants de l'âge de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'enfant et le parent sont au centre du projet d'accueil dont les maîtres-mots sont qualité et proximité.

Comment inscrire mon enfant ?

Les dossiers de pré-inscription sont à retirer directement auprès de la structure ou à solliciter par email. L'admission se fait en fonction du nombre de places disponibles et sous condition de résidence à Ondres.
Plus d'informations sur la Maison de la petite enfance par téléphone, email ou sur www.ondres.fr.

MAISON PETITE ENFANCE
120, place Richard Feuillet
05.59.45.14.72
petiteenfance@ondres.fr
Responsables :
Mme. PERRIGOT Béatrice
Mme. MARTIN Chloé

De 3 ans à 10 ans

LES ÉCOLES

Pour les inscriptions, le service des affaires scolaires vous accueille tous les jours et vous renseigne sur les différents services municipaux péri et extrascolaires.
Vous devrez vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Cette première démarche effectuée, vous pourrez finaliser l'inscription de votre enfant auprès du directeur de l'école concernée :

ÉCOLE MATERNELLE
Chemin de Tambourin
05.59.45.23.83 / em.ondres@ac-bordeaux.fr
Direction : M. DRIOLET Laurent
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 & de 13h45 à 15h45 / mercredi matin de 8h30 à 11h30.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Chemin de Cantine
05.59.45.32.13 / e.ondres@ac-bordeaux.fr
Direction : M. EMERIT Christophe
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h40 à 12h & de 13h45 à 15h35.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Le bus, matin et soir :
Deux circuits de transports scolaires desservent les voies principales de la commune. Les enfants sont pris en charge par une accompagnatrice dans chaque bus. Les arrêts, horaires et tarifs sont disponibles sur le site internet de la commune.

La navette gratuite :
Le décalage des horaires de fin de TAP permet de faciliter l'organisation des familles ayant des fratries au sein des deux écoles. L'enfant inscrit à l'école élémentaire peut être amené dès 16h20 par le bus scolaire jusqu'à l'école maternelle, où il sera récupéré à 16h30 par ses parents.

Le pédibus gratuit :
Afin de favoriser les déplacements « doux », un service de pédibus encadré par deux accompagnatrices est proposé tous les matins du centre-ville (devant l'ancienne poste) jusqu'à chacune des écoles. Horaires et arrêts précisés sur le site internet.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

La restauration scolaire :
Chaque école dispose de son restaurant, proposant aux enfants des menus variés et équilibrés. Certaines allergies alimentaires sont prises en compte par la société assurant la production des repas (un PAI -Projet d'Accueil Individualisé- doit dans ce cas être mis en place par le biais de la médecine scolaire).
Tarifs disponibles en ligne. Les menus sont également publiés en amont sur le site internet de la commune : www.ondres.fr.

La garderie gratuite du mercredi :

- École maternelle : de 11h30 à 12h30
- École élémentaire : de 12h à 12h30 (au Centre de loisirs)

Les activités périscolaires :
Accueil avant l'école de 7h30 à 8h30 au Centre de loisirs. Tarifs disponibles sur le site internet.
Accueil après l'école : TAP gratuits de 15h45 à 16h30 pour la maternelle / de 15h35 à 16h20 pour l'élémentaire (lieux selon les activités).
Accueil périscolaire : de 16h20 à 18h30 au Centre de loisirs. Tarifs disponibles sur le site internet.

Les activités extrascolaires :
Le mercredi au Centre de loisirs, deux formules proposées : repas du midi et activités de l'après-midi ou seulement activités de l'après-midi.
Tarifs disponibles sur le site internet.
De 11h30 à 18h30 pour l'école maternelle.
De 12h00 à 18h30 pour l'école élémentaire.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Le Centre de Loisirs est ouvert à chaque période de vacances (hormis celles de Noël).
De 7h30 à 18h30, il vous propose plusieurs formules : journée complète, demi-journée avec ou sans repas.
Tarifs disponibles sur le site internet.
Lors des vacances scolaires, des séjours sont également proposés, par thématiques, aux enfants par tranches d'âges spécifiques.

PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS
Centre de loisirs : chemin de Tambourin / enfance@ondres.fr.
Responsables :
M. DELON Frédéric 06.14.41.30.58
Mme. DARBO Jennifer 06.13.58.16.91

De 11 ans à 25 ans

LA MAISON DES JEUNES

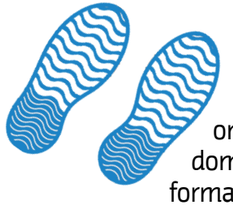

La Maison des jeunes organise toute l'année des activités et événements avec et pour les jeunes ondrais à partir de 11 ans, dans les domaines des loisirs, de l'éducation, information, prévention et favorise l'expression des jeunes citoyens.

LE PIJ - POINT INFORMATION JEUNESSE

La Maison des jeunes est labellisée Point Information Jeunesse (PIJ). Ce PIJ, gratuit et anonyme, propose aux 11-25 ans un accueil de proximité, un lieu pour s'informer et peaufiner ses projets, ainsi qu'une écoute et des conseils pour les jeunes et leurs parents. Au programme : mobilité, mise en relations baby-sitting, vie pratique, métiers et formations, multimédia et documentation ainsi qu'aide aux projets.
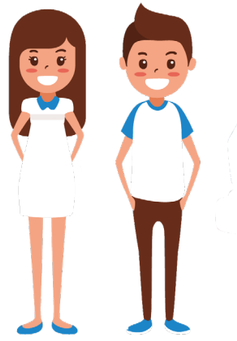
MAISON DES JEUNES / PIJ
2054, avenue du 11 novembre 1918
06.65.69.49.88
jeunesse@ondres.fr
pij@ondres.fr
Responsable :
M. GONIN Jérôme